



PROGRAMME I.N.S.P.I.R.E

Intensify Networking to Strengthen Peacebuilding
Institutions and Relations in Europe

COMMENT EST NÉ LE PROGRAMME INSPIRE ?

La guerre en Ukraine mobilise de nombreuses collectivités en France pour accompagner les mouvements de **solidarité vers les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO)**. En soutenant les réponses d'urgence et les initiatives de leurs administrés, en activant ou réactivant des coopérations avec leurs partenaires européens, en contribuant à l'accueil de réfugiés, les collectivités territoriales françaises (CTF) soutiennent une "diplomatie des territoires". De la longue tradition des jumelages aux coopérations décentralisées, cette diplomatie a participé et participera activement à la **construction d'une paix durable en Europe**.

Cette coopération de territoire à territoire s'inscrit ainsi en complément du travail des chancelleries et des organisations humanitaires mobilisées en première ligne sur les secours d'urgences. Pour assurer efficacement cette complémentarité, le travail des CTF doit **se structurer à moyen terme autour des effets de la crise ukrainienne** pour les pays limitrophes mais aussi pour nos concitoyens.

Le projet présenté ici vise ainsi à rassembler les collectivités françaises et européennes qui souhaitent **s'engager dans la structuration d'actions en faveur d'un dialogue de paix et d'un soutien aux populations impactées par la guerre**.

Les réseaux

Lianes Coopération (Haut-de-France),
Pays de Loire Coopération Internationale et
SO Coopération (Nouvelle Aquitaine) proposent aux CTF de leurs territoires de s'engager dans des projets de coopération européenne financés, dans un premier temps, par le dispositif "clés en main" du ministère.



LE PRINCIPE D'UN PROJET "CLÉS EN MAIN"

La Direction pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) lance chaque année des appels à projets pour soutenir l'action extérieure des collectivités. Parmi ces dispositifs, **les projets "clés en main" sont destinés à faciliter la participation de CTF à des actions de coopération décentralisée**, qu'elles aient ou non des partenaires étrangers identifiés.

Les projets soutenus s'inscrivent dans une logique de mutualisation entre CTF autour d'un projet cohérent, mais dans lequel les spécificités de chaque partenariat sont respectées. **Les programmes d'action sont préparés par des associations (dont les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs)** qui ont pour mission d'appuyer des collectivités sur leurs programmes d'actions, en associant le cas échéant les acteurs (associations, entreprises, établissements culturels ou académiques) de leur territoire.

QUELLES SONT LES LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME ?

Prenant pour cadre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (2015-2030),

l'objectif de ce projet est de **proposer un cadre de dialogue et de financement de l'action extérieure des CTF qui contribuent notamment à l'ODD 16 relatif aux enjeux de construction de la paix.**



Cinq lignes directrices président à la construction de cette dynamique collective :

- Développer la culture de paix dans une dynamique européenne.
- Partager les expériences, les expertises, les réseaux entre collectivités françaises et européennes.
- Déployer des actions adaptées dans un contexte de flux migratoires en Europe de l'Est.
- Préparer au mieux les enjeux de soutien à la reconstruction en Ukraine à plus long terme.
- Appuyer les collectivités dans leur stratégie de coopération européenne et la recherche de financements pour leurs projets.

Votre action est certainement pensée autour de l'impact de la crise ukrainienne, soit directement avec le souhait de pouvoir y intervenir, soit en anticipant les enjeux post-conflits. A ce stade, le programme INSPIRE permet de soutenir les collectivités en Europe Occidentale et Orientale, et d'engager la réflexion et l'action en Ukraine à mesure de l'évolution du conflit.

Dernièrement l'engagement pris par la France à la conférence de Lugano incite à concentrer – notamment, mais pas exclusivement - les efforts français, l'Etat et les collectivités françaises, sur la région de Tchernihiv.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



INSPIRE est donc **un programme évolutif** pour répondre au mieux aux changements de contexte.

COMMENT INTÉGRER LE PROGRAMME INSPIRE ?

Le programme INSPIRE doit permettre à chaque collectivité engagée de développer son propre **projet** au sein d'un dispositif cohérent, permettant l'accès à un ensemble de **ressources techniques** (accompagnement, réseau, partage d'expertise...) **et financières** (cofinancements des actions s'inscrivant dans le cadre du programme, étude sur la mobilisation de fonds européens). Votre collectivité peut intégrer le programme si elle souhaite :

AMORCER



Un nouveau partenariat en échangeant avec vos pairs français et européens, en mobilisant une expertise technique externe, en participant à des délégations en France ou en Europe Centrale, en sensibilisant vos administrés aux enjeux et conséquences de la guerre en Ukraine.

RENFORCER



Un partenariat existant avec une collectivité ukrainienne ou d'Europe Centrale et Orientale en intégrant un réseau de collectivités engagées dans cette région, en accédant à des cofinancements pour vos projets et missions, en accueillant un événement culturel sur votre territoire..

Le programme INSPIRE permet différents niveaux d'engagement, en fonction des moyens et ambitions de votre collectivité

INTÉGREZ UN RÉSEAU DE COLLECTIVITÉS

Création de synergies avec d'autres collectivités qui s'engagent en Europe Centrale et Orientale : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, République tchèque



DYNAMISEZ VOTRE COOPÉRATION



Soutien à l'accueil et l'envoi de délégations depuis / dans les pays partenaires

VALORISEZ LES ENGAGEMENTS DE VOTRE COMMUNE

Organisation d'évènements socio-culturels sur votre territoire en s'appuyant sur une exposition itinérante « clés en main » sur les racines et enjeux de la guerre en Ukraine



SOUTENEZ VOS PARTENAIRES EUROPÉENS



Appui méthodologique et financier aux activités de réponse à la crise ukrainienne par les partenaires des pays limitrophes

Pour intégrer le programme INSPIRE, contactez le référent de votre RRMA. Un premier ensemble de collectivités participantes devra être confirmé, à travers la signature de lettres d'engagement, en octobre 2022.

COMMENT EST FINANÇÉ LE PROGRAMME INSPIRE ?



Le programme INSPIRE est financé à hauteur de 50% par la DAECT. Cette contribution permet de prendre en charge les coûts liés à la coordination du programme, les frais des communication, l'organisation d'un forum interrégional et la mobilisation d'une consultance sur les financements européens.

L'apport de la DAECT permettra également de cofinancer les actions des CTF s'intégrant dans le programme, à hauteur de 30% : événements socio-culturels, accueil et envoi de délégations, activités de soutien aux collectivités d'Europe Centrale impactées par la guerre en Ukraine.

La participation des élus et agents territoriaux aux différents axes du programme sera valorisée.

RÉPARTITION DES RESSOURCES :

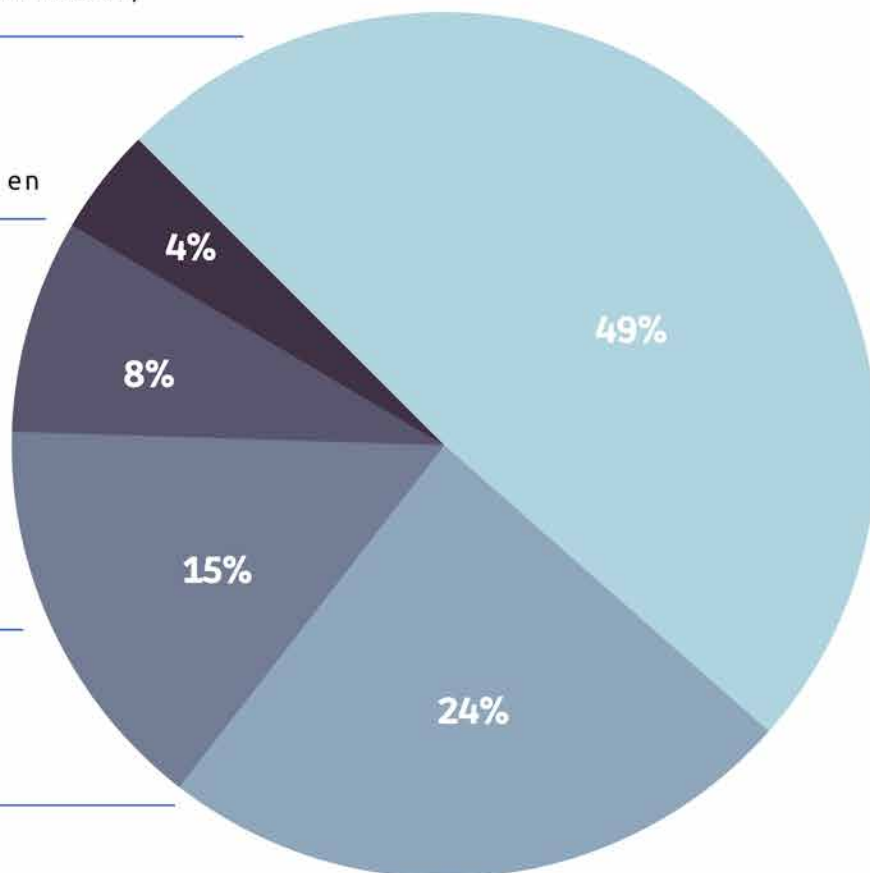
MEAE (communication, administration, animation, cofinancement des autres actions)

Cofinancement CTF actions culturelles en France

Cofinancement CTF accueil et envoi de délégations

Cofinancement CTF coopérations techniques en Europe

Valorisations





CONTACTS

Mathilde Beziau, Directrice de Pays de la Loire Coopération Internationale
mbeziau@paysdelaloire-cooperation-internationale.org

Franck Fortuné, Directeur de SO Coopération
f.fortune@socooperation.org

Nizar Yaiche, Directeur adjoint de Lianes Coopération
n.yaiche@lianescooperation.org